

Christophe DONNETTE  
Avocat  
Bâtonnier de l'Ordre  
Président d'honneur de GESICA



Avocat depuis plus de 30 ans

Il œuvre essentiellement dans les domaines du droit de la responsabilité

Il intervient régulièrement pour des professions médicales devant les tribunaux, tout comme devant les Conseils de l'Ordre des médecins, pharmaciens, dentistes infirmiers il fait également indemniser les préjudices corporels des victimes d'accidents de la circulation , attentats ... voire de médicaments ou vaccins il est ainsi intervenu pour de nombreuses victimes dans le procès dit du MEDIATOR produit par les laboratoires Servier

Président d'honneur du réseau GESICA il y anime le club préjudice corporel

Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Saint-Quentin,

Président de la Mutuelle des Professions Judiciaires / groupe AG2R

Passionné par les problèmes d'éthique, il est à l'initiative des journées Droit et Médecine de Saint-Quentin